



## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

### **GROTTE NOTRE-DAME-DE-LOURDES : SUIVI DU COMITÉ DE TRAVAIL**

**Ville-Marie, le 27 avril 2021** – La Ville de Ville-Marie souhaite informer la population sur le cheminement du dossier de la Grotte. Rappelons que c'est au printemps 2020 que la Ville de Ville-Marie a acquis le terrain de la Fabrique Notre-Dame-du-Rosaire. Dès l'automne 2020, un comité de travail a été mis sur pied afin de réfléchir aux différentes étapes de travail, menant à des recommandations à formuler au conseil municipal quant au développement du lieu.

#### **2021 : Trois démarches en parallèle pour étudier la Grotte et le site**

Pour l'analyse structurale, la firme Englobe a été mandatée afin de faire le  *carnet de santé*  de la Grotte et des marches menant au lieu. Plusieurs tests seront effectués (carottage, traction, compression) et des recommandations seront émises par la suite.

Pour l'analyse du terrain de jeu et le développement d'activités de plein air, la Coop de l'Arrière-pays est désignée pour étudier tout le terrain du site de la Grotte afin d'émettre ses recommandations en termes d'aménagements et de types d'activités de plein air à faire, dans le respect de l'environnement et du lieu. Pour l'été 2021, une carte des sentiers existants sera disponible afin de mieux les identifier et les baliser.

Mme France Lemire, conseillère en développement de l'offre chez Tourisme Abitibi-Témiscamingue, connue également pour le développement du site Web et de l'application « Accès Plein Air » accompagne aussi le comité. Son expertise, jumelée à celle de la Coop plein air de l'Arrière-pays, sont des atouts indéniables pour un développement réfléchi et durable.

Quant à la démarche patrimoniale, elle vise principalement à établir la valeur patrimoniale de la Grotte et du site en documentant son origine, sa construction, son emplacement et son impact dans la communauté, en identifiant les personnages historiques qui y sont liés ainsi que les potentiels de mise en valeur du site, actuels et futurs. Mme Diane Joly, consultante en patrimoine, est la personne choisie pour réaliser cette démarche.

#### **À vos pelles et vos râteaux : une corvée de nettoyage est prévue!**

Le dimanche 16 mai prochain, de 9 h 30 à 14 h, la Ville de Ville-Marie invite toutes les personnes intéressées à venir donner un coup de main lors de la corvée de nettoyage. Surveillez la page Facebook de la Ville pour plus d'informations.

Le souhait du conseil municipal est de rendre ce lieu de nouveau accessible à la population et qu'elle puisse s'y retrouver en toute sécurité.

- 30 -

Source : Geneviève Boucher  
Directrice des communications et de la vie communautaire  
Cellulaire : 819 629-5803  
Courriel : [genevieve.boucher@villevillemarie.org](mailto:genevieve.boucher@villevillemarie.org)